



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 12 septembre 2018 à 19h00, au Centre administratif, 2046 chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

<b>Présent:</b>	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire-parent
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Sara Downs	Commissaire (visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
Jo-Ann Toulouse	Commissaire	
Aline Visser	Commissaire (téléphone)	
<b>Absent:</b>	Christian Falle	Commissaire-parent
<b>En présence:</b>	Guylaine Allard	Directrice des ressources financières
	François Garon	Technicien informatique
	Yves Lambert	Président, SECQ
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale

**18-09.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h03.

**18-09.02 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité; D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**18-09.03 Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question.

**18-09.04 Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

**18-09.05**      **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

**18-09.06**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2018**

Il est PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 15 août 2018 tel qu'il a été distribué.

La Commissaire-parent I. Béland s'abstient de voter.

**18-09.07**      **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2018**

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU; d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le mardi, 4 septembre 2018 tel qu'il a été distribué.

Les commissaires E. Paradis, C. Lavallee, J. Robert et I. Béland s'abstiennent de voter.

**18-09.08**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

**18-09.09**      **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Invitation de la FSCQ afin de rencontrer les quatre chefs de partie politiques - Château Laurier - 25 août 2018
- Entrevue téléphonique avec la recherchiste de Radio-Canada 24-60 - 29 août 2018
- Séance extraordinaire - 4 septembre 2018
- Réunion de l'ordre du jour - 5 septembre 2018
- Réunion du Comité de vérification de l'ACSAQ - 7 septembre 2018
- Réunion du Conseil d'administration de l'ACSAQ - 7 septembre 2018
- « VEQ Fall Fest » - 15 septembre 2018
- Élections provinciales 2018

**18-09.10**      **Rapport du Directeur général**

C. Guay  
a quitté  
à 19 h 13

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) « VEQ Fall Fest » - 15 septembre
- c) Réunion des directions d'école
- d) Objectifs organisationnels 2018-2019 de la CSCQ

- e) Comité de relations de travaux
  - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Direction d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

S. Pigeon a fait un suivi détaillé des objectifs organisationnels de la CSCQ pour 2017-2018.

Les Objectifs organisationnels de la CSCQ 2018-2019 ont été présentés et acceptés par le Conseil des commissaires.

1. Appuyer les équipes-écoles avec l'élaboration de leur premier projet éducatif.
2. Poursuivre l'élaboration du plan de communication de la Commission scolaire Central Québec (CSCQ).
3. Soutenir l'organisation de la première édition de « We are CQ » qui se tiendra en novembre 2018.
4. Favoriser des décisions organisationnelles optimales afin d'avoir un impact positif sur la santé mentale de nos employés.
5. Garder bien en vue nos besoins organisationnels et nos orientations futures dans un contexte d'évolution du paysage politique.
6. Promouvoir et mettre en place des processus visant à préparer les élèves et le personnel à d'éventuels confinements et ce, dans toutes les écoles de la CSCQ, en partenariat avec les autorités locales.
7. Continuer d'établir de solides relations avec les partenaires municipaux de la Ville de Lévis et de la Ville de Québec en ce qui a trait à la construction d'une nouvelle école.
8. Faire du lobbying pour le financement de l'agrandissement ainsi que pour l'ajout d'un nouveau gymnase pour l'école MacLean Memorial.
9. Lancer le processus de consultation pour la mise en place des nouvelles aires de dessertes pour nos bassins de population des écoles primaires de la grande région de Québec à partir l'année scolaire 2020-2021.
10. Poursuivre l'amélioration de la qualité du service du transport scolaire offert aux élèves transportés par la CSCQ.
11. Soutenir le nouveau Directeur de liaison pour l'école des Naskapi dans son nouveau rôle.
12. Préparer la succession et la transition de leaders émergents pour entreprendre de nouveaux rôles à l'intérieur de la CSCQ.
13. Diriger le processus vers l'école secondaire unifiée à Québec.
14. Collaborer avec les commissions scolaires francophones de toutes les régions administratives couvertes par la CSCQ afin de convenir d'une entente concernant la perception des taxes scolaires.
15. Soutenir le Conseil des commissaires en présentant toute l'information nécessaire permettant aux commissaires de prendre des décisions éclairées

Affaires nouvellesa) Délégation: Membres des Comités consultatif de transport des autres Commissions scolaires

ATTENDU QUE l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves stipule que le comité consultatif sur le transport des élèves de la commission est composé (...) du directeur général ou du directeur général adjoint de toute commission scolaire pour laquelle cette commission organise le transport des élèves ;

ATTENDU QUE le Directeur général a de nombreuses autres responsabilités importantes et ne peut assister aux réunions des douze commissions scolaires qui organisent tout ou partie des services de transport pour nos écoles;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) n'a pas de directeur général adjoint à temps plein;

ATTENDU que le Directeur général a l'intention de déléguer la responsabilité au coordonnateur du transport scolaire et à la régisseuse du transport scolaire;

Il a été PROPOSÉ par S. Downs, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE pour l'année scolaire 2018-2019, les représentants des divers comités consultatifs de transport de la Commission scolaire Central Québec soient les suivants:

Commission scolaire de la Baie-James:	Coordonnateur du transport scolaire
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin :	Coordonnateur du transport scolaire
Commission scolaire de la Côte-du-Sud:	Régisseuse du transport scolaire
Commission scolaire de l'Énergie:	Régisseuse du transport scolaire
Commission scolaire de la Jonquière:	Régisseuse du transport scolaire
Commission scolaire de La Riveraine:	Coordonnateur du transport scolaire
Commission scolaire de Portneuf:	Régisseuse du transport scolaire
Commission scolaire des Appalaches:	Coordonnateur du transport scolaire
Commission scolaire des Navigateurs:	Régisseuse du transport scolaire
Commission scolaire du Chemin-du-Roy:	Coordonnateur du transport scolaire
Commission scolaire du Lac Saint-Jean:	Régisseuse du transport scolaire

b) Extension à la liste de trois ans des professionnels

ATTENDU QUE des projets majeurs sont particulièrement nécessaires dans la région de la Mauricie, de même que des travaux de réparation et rénovation importants dans d'autres régions;

ATTENDU QUE pour ne pas compromettre les délais, ces projets devraient être lancés à l'automne 2018;

ATTENDU QUE les professionnels sélectionnés pour les projets de réparation et de rénovation de bâtiments ont toujours respecté les exigences ainsi que les spécifications de tous les projets;

b) Extension à la liste de trois ans des professionnels (continué)

ATTENDU qu'il est recommandé d'utiliser la liste des professionnels pour 2017-2018 jusqu'à adoption

WHEREAS it is recommended to use the list of professionals utilise en 2017-2018 jusqu'à l'adoption d'une nouvelle liste de professionnels;

Il est PROPOSÉ par S. Downs, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires accepte la liste des firmes suivantes à titre de professionnels pour les projets de réparation et rénovation des bâtiments jusqu'à l'adoption d'une nouvelle liste de professionnels :

- Architectes pour la région du /Chibougamau: EPA Éric Painchaud, architecte et associés et Les Architectes Associés;
- Ingénieurs pour la région du Saguenay/Chibougamau: Tetra Tech QB Inc. et Roche ltée, Groupe-conseil;
- Architectes pour la région de la Mauricie: Régis Côté et Associés, Les Architectes Jacques & Gervais et Beaudry & Palato Inc. architecture et design;
- Ingénieurs pour la région de la Mauricie: Les services **exp** inc., Stantech Experts-Conseil et Pluritech Ingénierie-Conseils;
- Architectes pour la région de la Ville de QuébecRegion: BGLA Architecture/design Urbain, Régis Côté et Associés, Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés et ABCP Architecture;
- Ingénieurs pour la région de la Ville de Québec: LGT, SNC-Lavalin, inc., Les services exp inc. et WSP Canada Inc.

c) Accord avec la Commission scolaire Lester-B.-Pearson : Programme d'assistance technique en pharmacie

ATTENDU QUE le plan stratégique 2015-2020 en matière de formation professionnelle de la *Provincial Organization of Continuing Education Directors, English* (PROCEDE) accorde une priorité à l'expansion de l'offre de services dans le secteur de la santé;

ATTENDU QUE le programme d'assistance technique en pharmacie prépare les élèves à pratiquer le métier d'assistant technique en pharmacie dans un établissement de santé ou dans une pharmacie de la communauté, c'est-à-dire aider à remplir les prescriptions, gérer les dossiers des patients et accomplir des tâches techniques en lien avec la préparation des médicaments, et ce, sous la supervision d'un pharmacien;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) a fait parvenir à Emploi-Québec, le 28 mai 2015, une fiche de transmission d'une demande d'avis sur les besoins de main-d'œuvre, pour savoir si, dans la région de Québec (région 03), il y avait une demande de main-d'œuvre pour ce type de travail;

c) Accord avec la Commission scolaire Lester-B.-Pearson: Programme d'assistance technique en pharmacie (continué)

ATTENDU QUE, le 16 juin 2015, Emploi-Québec a répondu positivement quant à la pertinence de ce type de programme dans la région de la Ville de Québec;

ATTENDU QUE les organismes Partenaires communautaires Jeffery Hale, *Voice of English-Speaking Québec* et Jeffery Hale - Saint Brigid's s'unissent pour appuyer ce programme et qu'ils s'engagent à le soutenir;

ATTENDU QUE la CSCQ n'a pas encore obtenu l'autorisation d'offrir le programme d'assistance technique en pharmacie;

ATTENDU QU'UNE commission scolaire est en droit de demander une entente de partenariat avec une commission scolaire qui *possède* déjà l'autorisation d'offrir un programme donné, dans le cas présent, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson;

ATTENDU QUE la demande d'entente de partenariat entre deux commissions scolaires doit être approuvée par le conseil des commissaires de chacune des commissions scolaires;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité; que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec approuve le partenariat entre la Commission scolaire Central Québec et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson en ce qui a trait au programme d'assistance technique en pharmacie; et

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec demande respectueusement au Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson d'approuver cette entente de partenariat; et

QUE ce partenariat soit en vigueur jusqu'à l'obtention de l'autorisation d'offrir le programme de la part du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou jusqu'à la réception, par la Commission scolaire Central Québec, d'un avis officiel lui refusant cette autorisation.

d) Politique relative à l'utilisation de la contention et de l'isolement des élèves dans une école/un centre (dépôt)

La version préliminaire de la Politique relative à l'utilisation de la contention et de l'isolement des élèves dans une école/un centre a été déposée aux fins de consultation.

18-09.11

**Affaires nouvelles (continué)**

- e) Formation d'un Comité de sélection : Poste de Directeur de liaison des Naskapis - École Jimmy Sandy Memorial

ATTENDU QUE l'affichage de poste de Directeur de liaison des Naskapis pour l'École Jimmy Sandy Memorial a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires le 20 juin 2018;

ATTENDU QUE la Politique de recrutement, de sélection et d'embauche prévoit la formation d'un comité de sélection doit être composé d'au moins trois, mais n'excédant pas cinq personnes;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires nomme des commissaires pour participer aux comités de sélection des postes de directeur de services;

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Comité de sélection pour le poste de Directeur de liaison des Naskapis pour l'École Jimmy Sandy Memorial se compose du représentant NEC, un représentant du Conseil de bande, le Président, le Vice-président, du Directeur général et de la Commissaire-parent D. Cornforth comme observatrice et la Directrice des ressources humaines pour agir en tant que coordonnatrice et personne-ressource.

- f) Vente du bâtiment situé au 1782 Neilson, Jonquière

Cet item a été reporté à une prochaine séance du Conseil des commissaires.

18-09.12

**Rapport des comités**

- a) Comité exécutif

Il n'y a eu aucune rencontre.

- b) Comité des parents

Il n'y a eu aucune rencontre.

- c) Comité consultative de transport

Il n'y a eu aucune rencontre.

- d) Comité de vérification

Il n'y a eu aucune rencontre.

- e) Comité d'évaluation du Directeur général

Il n'y a eu aucune rencontre.

**18-09.12**      **Rapport des comités (continué)**

f) Comité des communications

Il n'y a eu aucune rencontre.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Une rencontre a eu lieu le 20 juin 2017.

h) Comité des ressources humaines

Il n'y a eu aucune rencontre.

i) Comité de répartition des ressources

Il n'y a eu aucune rencontre.

**18-09.13**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du Conseil d'administration

D. Ford-Caron a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Un nouveau président a été élu : M. Dan Lamoureux
- Un nouveau vice-président a été élu : M. Jim Shea
- Session du AG/PD reporté jusqu'à novembre
- Liste des divers comités de l'ACSAQ sera envoyée sous peu
- Le Comité constitutionnelle a été mandaté pour revoir le Code d'éthique
- Un nouveau directeur exécutif a été embauché : M. Russell Copeman

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 26 octobre 2018.

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

**18-09.14**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le vendredi, 12 octobre 2018 à 19 h 00.



**18-09.15**      **Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question.

**18-09.16**      **Session à huis clos session**

Une session à huis clos a eu lieu de 20 h 00 à 20 h 52.

**17.08.16**      **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon de lever la séance à 20 h 55.

---

Sandra Wright Griffin  
Secrétaire générale

Stephen Burke  
Président

Adopté le 12 octobre 2018.